



ANDP Voyages

Pèlerinages & Itinéraires spirituels

19 rue du Jour

75001 PARIS - FRANCE

+33 (0)1 45.08.57.66

andp-voyages@orange.fr

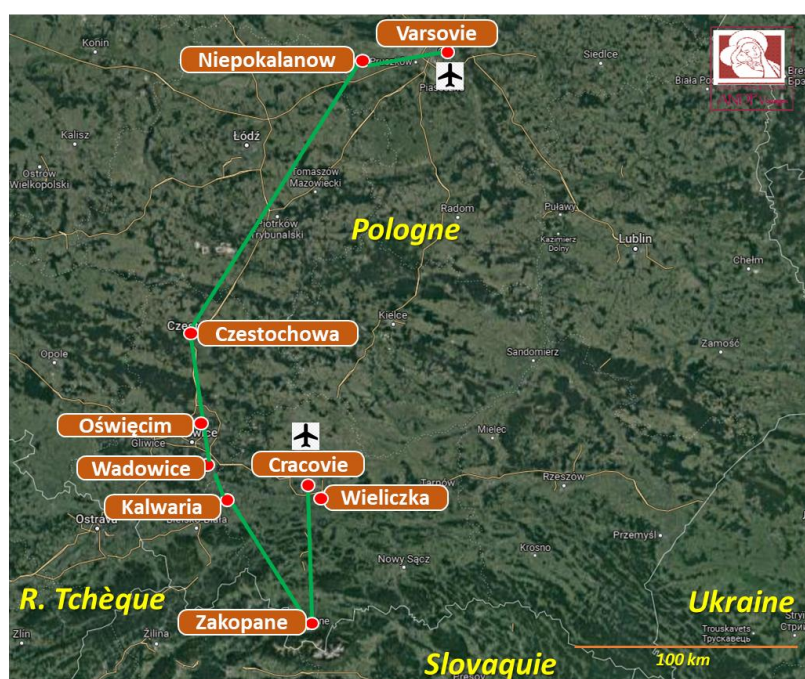
www.andp-voyages.org

Gr. Paroissial de Cléry Saint André PELERINAGE POLOGNE - PROPOSITION

« Sur les pas de Saint Jean Paul II pendant la fête de la Divine Miséricorde »

Du 22 au 29 avril 2022

8 jours – 7 nuits



Prêtre accompagnateur :
Guide locale :

Père Sébastien Brière
Beata M.

(guide certifiée – spécialiste dans l'accompagnement de pèlerinages- sous réserve)



J1/ Vendredi 22 avril 2022 : Paris CDG–Cracovie

Découverte du sanctuaire de la Miséricorde en prière avec Sr Faustine

- Rendez-vous à l'aéroport Paris CDF2F à 7h00 – Enregistrement et vol direct pour **Cracovie** (vol AF1878 – décollage à 9h35 – arrivée à 11h40)
- Accueil à l'arrivée par notre guide (Béata M.) et transfert pour le **sanctuaire de la Divine Miséricorde de Lagiewniki**
- Déjeuner
- Prière du chapelet de la Miséricorde avec les pèlerins du sanctuaire
- Visite du **sanctuaire de la Miséricorde divine**, lieu des révélations du Christ miséricordieux à *Sainte Faustine Kowalska* le 22 février 1931 (Première sainte du 3e millénaire, elle fut canonisée par Jean-Paul II en l'an 2000 et son message est à l'origine du "Dimanche de la Miséricorde" instauré par Jean Paul II le 1er dimanche après Pâques) - Prière dans la chapelle du couvent conservant le tableau de Jésus Miséricordieux, source de nombreuses grâces



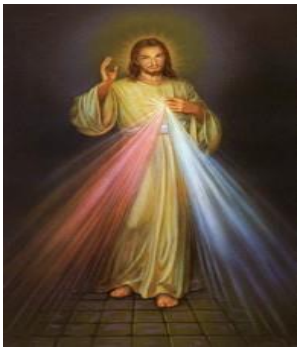
- Messe d'ouverture du pèlerinage dans la chapelle du couvent
- Rencontre avec une sœur de la Congrégation de Notre Dame de la Miséricorde sur la spiritualité et le message du sanctuaire
- Installation, dîner et nuit à la maison des pèlerins du sanctuaire de la Divine Miséricorde
- Participation à la prière du soir du sanctuaire -

J2/ Samedi 23 avril 2022 : Lagiewniki – Cracovie

Découverte de Cracovie



- Petit-déjeuner
- Visite du centre « **Jean Paul II – N'ayez pas peur** » consacré à Saint Jean Paul II, fondé en 2006 par l'ancien secrétaire d'état du pape Jean-Paul II, devenu depuis archevêque de Cracovie
- Visite de la vieille ville de **Cracovie** avec notre guide : visite du **château royal Wavel, de la place et du centre-ville : le balcon de Jean-Paul II et l'évêché, l'église Mariacki** (avec son "Vaucanson", église de l'Enfant Jesus, ...)
- Messe dans la chapelle privée de Jean Paul II (sous réserve)
- Déjeuner en centre-ville
- Poursuite de la visite et temps libre dans la vieille ville de Cracovie
- Retour à notre hébergement au sanctuaire de Lagiewniki pour dîner et nuit
- Veillée de prière du sanctuaire dans la nuit et Adoration Eucharistique



J3/ Dimanche 24 avril 2022 : Lagiewniki – Cracovie

Dimanche de la Miséricorde divine – Mines de Sel de Wieliczka



- Petit-déjeuner
- Messe de la Miséricorde Divine sur l'esplanade du sanctuaire présidée par le Cardinal archevêque de Cracovie (10h00 – en polonais)
- Déjeuner
- Route pour **Wieliczka** et visite des célèbres **mines de sel de Wieliczka** et messe (sous réserve) dans l'extraordinaire chapelle Sainte Cunga, creusée dans la mine - Alors qu'il est séminariste clandestin et qu'il travaillait à l'usine Solvay de Cracovie, Karole Wojtyla méditait sur le traité de la Vraie Dévotion à Marie de Saint Louis Grignon de Montfort. Il écrit : « *J'ai lu et relu plusieurs fois, avec un grand intérêt spirituel, ce précieux petit livre ascétique, dont la couverture bleue s'était tachée de soude.* » Ce traité inspirera sa devise épiscopale et papale.
- Retour pour **Lagiewniki** pour dîner
- Le soir : rencontre avec Wanda sur le message de Sr Faustine (sous réserve)



J4/ Lundi 25 avril 2022 : Lagiewniki – Zakopane – Kalwaria Zebrzydowska

La ville de villégiature de Jean-Paul II



- Petit-déjeuner
- Route pour **Zakopane** (110 km – 2h30), station de montagne où Karol Wojtyla, le futur Saint Jean Paul II, aimait à se rendre pour cheminer dans les montagnes avec les jeunes
 - o Messe dans l'église en bois « Notre Dame de Fatima »
 - o Visite de l'église en bois Saint Clément et du cimetière appelé le « Panthéon Polonais » avec ses statues de bois naïves et suggestives du Christ
 - o Déjeuner montagnard dans une auberge
 - o Temps libre pour découvrir les ruelles de la vieille ville avec ses maisons en bois et acheter les spécialités locales (fromage fumé, artisanat)



- Route pour **Kalwaria Zebrzydowska** (100 km – 2h15)
- Installation pour diner et nuit à la maison du pèlerin du sanctuaire

J5/ Mardi 26 avril 2022 : Kalwaria – Wadowice – Czestochowa

Sur les pas de Saint Jean Paul II



- Petit-déjeuner
- Découverte de **Kalwaria Zebrzydowska**, la “Jérusalem polonaise” : magnifique monastère baroque des Bernardins connu pour son chemin de Croix et ses mystères joués pendant la semaine sainte ; haut lieu de culte marial, Karol Wojtyla avait coutume d’y prier lorsqu’il était enfant, jeune homme et évêque de Cracovie, pour confier les problèmes de l’archidiocèse et de tous ceux que Dieu avait confiés à ses soins pastoraux- **Chemin de croix** dans le parc jalonné de plus de 40 chapelles et églises, imitant la topographie de Jérusalem



- Déjeuner
- Route pour **Wadowice** (135 km – 2h30), la ville natale de Jean Paul II et lieu de sa première église paroissiale où « tout a commencé » :

- o visite de l’église et messe
- o visite de sa maison natale devenue le « **Nouveau Musée de la maison familiale de Jean-Paul II** », présentation extérieure de l’hôtel de Ville où se trouvait son école primaire et prière dans l’église de la Présentation-de-la-Vierge-au-Temple



- Dîner et nuit à la maison du pèlerin des Carmes à Wadowice (ou équivalent)

J6/ Mercredi 27 avril 2022 : Wadowice – Oświęcim – Czestochowa

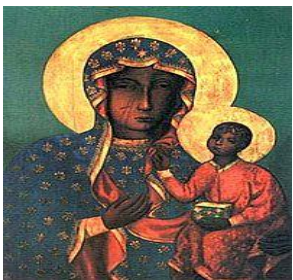
Le sanctuaire Notre Dame des Douleurs et l’Icône Miraculeuse de Czestochowa



- Petit-déjeuner
- Route pour **Oświęcim** (40 km) – Visite du Mémorial et du musée du camp de concentration et d’extermination nazi d’Auschwitz – prière dans la cellule du Père Maximilien Kolbe –

- Route pour **Czestochowa** (105 km – 1h45) – Déjeuner sur la route
- Après-midi : pèlerinage à **Czestochowa**, capitale spirituelle de la Pologne et 3ème sanctuaire marial au monde :

- o visite guidée du monastère fortifié par les frères Paulins qui abrite l’icône miraculeuse de la Vierge Noire : la salle des Chevaliers, le Trésor, la basilique
- o Messe
- o Participation à la prière originale dite "appel de la montagne de lumière" dans la soirée



- Dîner et nuit à la Maison du Pèlerin de **Czestochowa** (face au sanctuaire – ou équivalent)

J7/ Jeudi 28 avril 2022 : Czestochowa - Niepokalanow – Varsovie

Découverte de la Cité de l’Immaculée Mère de Dieu du P. Maximilien Kolbe



- Petit-déjeuner puis route pour **Niepokalanow** (205 km – 3h)
- Découverte du sanctuaire de **Niepokalanow** « cité de l’Immaculée Mère de Dieu », fondée en 1927 par Maximilien Kolbe (1894-1941)
 - o Messe dans l’église en bois du sanctuaire
 - o Déjeuner
 - o Visite du monastère des franciscains, du musée de Saint Maximilien Kolbe
 - o Visite du **Centre national de la Milice de l’Immaculée** dédié aux Frères Innocents
 - o Rencontre avec un frère franciscain membre du Kolbanium (Institut



de formation et de recherche en Mariologie destiné à promouvoir le culte de l'Immaculée Mère de Dieu et l'héritage de Saint Maximilien Kolbe)

- o Visite du **Millenium Panorama**, exposition sur l'histoire et l'importance de l'Eglise pour la nation polonaise
- Route pour Varsovie (50 km – 1h)
- Dîner et nuit au couvent **Notre Dame de la Miséricorde** où Sœur Faustine vécut à Varsovie de 1924 à 1929

Hébergement : Couvent Notre Dame de la Miséricorde (ou équivalent)



J8/ Vendredi 29 avril 2022 : Varsovie – vol retour pour Paris

Découverte de la capitale polonaise

- Petit-déjeuner
- Découverte de Varsovie, capitale de la Pologne - Visite de **l'église Saint-Stanislas Kostka** où prêchait le Bienheureux Père Popieluszko sous le régime communiste, attirant des foules nombreuses. On y trouve le tombeau du Père assassiné en 1984 par la police secrète
- Messe
- Tour de ville de la capitale de la Pologne, largement reconstruite depuis la Seconde Guerre mondiale : le palais de la culture, le monument de l'insurrection, la **cathédrale Saint Jean**, ...
- Transfert pour l'aéroport de Varsovie-Chopin (12 km)
- Enregistrement et vol retour direct pour Paris CDG2F (vol AF1047 – décollage à 19h40 – arrivée à 22h05)

[fin des services ANDP Voyages]

Tarif

Tarif (base chambre double)

nbre pèlerins payants > à	40 pers.	35 pers.	30 pers.	25 pers.
Tarif pèlerinage (séjour + vols)	955 €	995 €	1 035 €	1 105 €

Nombre minimal de participants payants : 25

CE PRIX COMPREND :

- L'accueil, l'assistance et le transport à partir de l'aéroport d'arrivée et de départ selon le programme
- Les transports aériens sur les segments suivants Paris – Varsovie et Cracovie – Paris (A/R) sur compagnie régulière
- Les services d'un guide local francophone spécialisé dans l'accompagnement de pèlerinages catholiques
- L'organisation de messes quotidiennes
- Le transport en autocar de grand confort
- Le logement en hôtels **/** ou en maisons religieuses base chambre double
- La pension complète du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour
- Les excursions et visites mentionnées au programme, notamment la visite des mines de sel de Wielizka et du Mémorial d'Auschwitz
- Les taxes locales et de service
- Le transport d'un bagage à main (10 kg max.) et d'un bagage en soute (poids maximal de 23 kg) par passager
- Assurance rapatriement / couverture des frais médicaux (en Métropole)

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément en chambre individuelle (+180 €) – dans la limite des disponibilités
- Les extras et dépenses à caractère personnel
- Les pourboires éventuels au guide et chauffeur (à votre discrétion)

Conditions de réservation et de règlement

- Acompte de réservation : 250 € / personne
- Règlement du solde au plus tard 3 semaines avant la date du départ
- Possibilité de règlement échelonné à votre rythme
- Frais d'annulation :
 - o Annulation sans remplacement par un autre participant :
 - Jusqu'à 90 jours : pas de frais
 - De 89 à 45 jours : frais de 100€ par annulation
 - De 44 à 15 jours : frais de 300€ par annulation
 - Moins de 15 jours : 80% du tarif
 - o Changement de nom : pas de frais sauf 200€ à moins de 15 jours avant le départ
- Les règlements peuvent être effectués par :
 - o chèques (à l'ordre d'ANDP Voyages) – à adresser à ANDP Voyages | 19 rue du Jour | 75001 Paris – vous pouvez adresser les chèques correspondant au montant total du pèlerinage en précisant au dos la date d'encaissement souhaitée (5, 15 ou 25 de chaque mois)
 - o carte bancaire par transaction vente à distance sécurisée (nous appeler au 01.45.08.57.66)
 - o virements bancaires en précisant votre nom et le motif « P220104 »

Nom de la banque : Société générale
Agence : Paris Louvre 03160
Code IBAN : FR76 3000 3031 6000 0205 0779 802
Code BIC (SWIFT) : SOGEFRPP

Formalités consulaires et sanitaires

Formalités consulaires :

Pour les ressortissants d'un Etat de l'Union Européenne, la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport valides suffisent. Vous devez nous communiquer votre nom et votre prénom figurant sur votre passeport ou votre carte d'identité. Les billets d'avion seront comparés à votre pièce d'identité, si ceux-ci diffèrent, vous devrez payer un autre billet. De même, vous devez nous communiquer le numéro de votre pièce d'identité ainsi que sa date de validité en application de la nouvelle réglementation destinée à la sécurité des voyageurs.

Dans les autres cas (non ressortissant d'un Etat de l'Union Européenne), merci impérativement de consulter ANDP Voyages pour faciliter les formalités de demande de visa, si nécessaire.

Formalités sanitaires (octobre 2021) :

Présentation soit du certificat de vaccination, soit d'un test antigénique ou PCR de moins de 48h (en anglais ou polonais) – le passe sanitaire européen est reconnu en Pologne

Détails pratiques

Climat : fin avril, les températures moyennes à Cracovie oscillent entre 9°C et 17°C en moyenne (probabilité de temps de pluie 7%)

Devise : en Pologne, la devise est le Zloty (1 PLN = 0,22 € - cours 1/10/2021)

Responsabilités et garanties

1. Les clients d'ANDP Voyages sont couverts intégralement par une **garantie des fonds déposés par ses clients, souscrite auprès de l'APST**, en application du décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015 qui précise «La garantie financière est affectée au remboursement de l'intégralité des fonds reçus par l'opérateur de voyages et de séjours au titre des engagements qu'il a contractés à l'égard du consommateur final pour des prestations en cours ou à servir et permet d'assurer, notamment en cas de cessation de paiements ayant entraîné un dépôt de bilan, le rapatriement des voyageurs et la prise en charge des frais de séjour supplémentaires qui résulteraient directement de l'organisation du rapatriement».

2. **ANDP Voyages est couverte en tant qu'agence de voyages par une assurance en responsabilité civile** souscrite auprès de la compagnie Hiscox France couvrant les conséquences de sa responsabilité civile professionnelle dont les dommages immatériels (jusqu'à 1,5 millions d'euros), la perte, le vol ou la détérioration des objets confiés jusqu'à 30.000 euros.
3. **Les pèlerins sont couverts par une convention d'assistance et d'assurance individuelle** souscrite par ANDP-Voyages, dans le cadre du forfait, auprès d'Europ Assistance sous le n° 53.863.876 qui concerne la couverture des frais médicaux, de transport, et de rapatriement en France métropolitaine, en cas de maladie ou de blessure d'un voyageur ainsi que celle des frais liés à son accompagnement par un membre de la famille ou au rapatriement des enfants. Toutefois, ne sont pas couverts : 1) les maladies ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédents la demande d'assistance ; 2) les incidents dus à un état de grossesse à partir de la 36ème semaine. Les exclusions précédemment mentionnés doivent être couvertes par une assurance particulière. **Pour les voyages au sein de l'espace européen, nous vous conseillons de vous munir de votre carte Vitale et de faire la demande d'une carte européenne d'assuré social auprès de votre caisse d'assurance maladie (prestation sans frais).**
4. **Responsabilités de l'agence.** Pour raisons de force majeure de nature diplomatique, politique, sanitaire, climatique ou économique, et ce dans l'intérêt de la sécurité de ses voyageurs, ANDP-Voyages se réserve le droit d'annuler le voyage, d'en modifier l'itinéraire ou d'en interrompre le cours. En cas d'annulation avant le départ, les participants sont remboursés des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts ; en cas d'interruption en cours de séjour, ils le sont au prorata du nombre de jours non réalisés. Si pour des raisons quelconques indépendantes de sa volonté, ANDP-Voyages est contraint d'annuler tout ou partie des prestations prévues, le participant est remboursé du montant correspondant aux prestations non fournies à l'exception de tous dommages et intérêts.

Pour ANDP-Voyages

Pour le « responsable du groupe »



*François Brunier
Directeur Exécutif*